

SPORT DE HAUT ET BON NIVEAU - ANNUELLE

Thématique : Sport

hybride

Composante / Service dispensant l'UE : SUAPS

Au travers de cet enseignement, en prenant pour support une pratique physique et sportive, le SUAPS vous permet d'acquérir les compétences permettant de vous inscrire dans une pratique physique durable : enjeu sanitaire sociétal. Vous aborderez ainsi les thèmes transversaux de l'acculturation à une pratique physique et sportive : gestion de votre vie physique, autonomie et sécurité dans la pratique, bien être.

Objectifs pédagogiques et contenu	Permettre aux étudiants listés sportifs de haut ou bon niveau : - De valoriser leur pratique ; - D'approfondir leur connaissance et leurs recherches sur tous les facteurs de la performance dans leur spécialité sportive (matériel, règlementaire, pédagogique).
Modalités d'enseignement	☒ Cours en présence ☒ cours en ligne ☒ Hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	15hTD de présence minimum en plus d'une pratique personnelle d'entraînement et compétition en accord avec le statut SHBN et validé par l'enseignant responsable.
Responsable	Enseignant du SUAPS en charge de l'activité sportive choisie
Contact pour information	Patrick.ladouce@uca.fr plus d'informations ici
Intervenants	Enseignants du SUAPS
Calendrier des enseignements	☒ Sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Merci de vous rapprocher de l'enseignant pour l'organisation des horaires et la durée de l'enseignement Début des activités : 1 ^{er} semestre du 28 septembre 2026 au 18 décembre 2026 ET 2 ^{ème} semestre du 11 janvier 2027 au 09 avril 2027
Créneau horaire pour les cours en présence	Il sera fonction de l'activité sportive
Lieu d'enseignement	Il sera fonction de l'activité sportive
Capacité d'accueil	Voir avec l'enseignant responsable
Effectif minimum ouv. UE	Pas de minimum
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : L'assiduité aux enseignements est obligatoire. Au-delà de 2 absences injustifiées, l'étudiant est déclaré défaillant. Évaluation initiale : Evaluation continue et/ou constitution d'un dossier - Sur 10 points pour pratique sportive, entraînements, compétitions, investissement, progrès et résultats. - Sur 10 points acquisition d'éléments de compréhension, de réflexion et de théorisation sur la pratique, organisée autour de connaissances théoriques règlementaires et sécuritaires (encadrement, arbitrage, aide à l'organisation de l'activité). 2^{nde} chance : Épreuve théorique écrite (Durée :1h30)
Complément d'information, contraintes spécifiques	Impératif, avoir le Statut SHBN Cette UE présentant un caractère très individualisé, il est impératif de prendre contact avec le bureau du SUAPS avant toute inscription : francoise.lepage@uca.fr Impératif, avoir le Statut SHBN. Si vous êtes éligible à une inscription en UE SHBN en 2026 - 2027, merci de faire une demande au : shbn.suaps@uca.fr

